

MISE AUX NORMES D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR UN COURS D'EAU

ASA DE DFCI DE SALLES

CONSULTATION PAR PROCEDURE ADAPTEE

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR : Fédération Girondine de DFCI pour le compte de l'ASA de DFCI de SALLES

OBJET DU MARCHÉ :

Mise aux normes d'un ouvrage de franchissement sur un cours d'eau

LIEU D'EXECUTION :

Commune de Salles, au carrefour de la piste n°1 de Sillac et de la piste n°15.

TYPE DE PROCEDURE :

Marché par procédure adaptée

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1 = Prix de la prestation: 40%

2 = Qualité technique de l'offre en adéquation aux travaux demandés: 40%

3 = Planning proposé et délai d'exécution : 20%

CONDITION DE PARTICIPATION :

L'entreprise devra démontrer ses compétences techniques pour la réalisation des travaux demandés en remettant : des certificats de capacités de travaux équivalents ; possibilité de joindre plans de localisation et photos attestant un savoir faire ; la méthodologie prévue pour la mise en œuvre du projet ; la liste du personnel retenu pour l'opération en précisant leurs expériences propres ; la liste du matériel de l'entreprise ou loué pour l'occasion.

Date limite de réception des offres : 30/09/2010 à 12h

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Mr LABECOT Julien 05-57-85-40-25

Adresse à laquelle le dossier de consultation peut être retiré

Fédération Girondine de DFCI

6 Parvis des Chartrons

33075 Bordeaux

Document téléchargeable sur le site Internet : www.dfci-aquitaine.fr

**MISE AUX NORMES D'UN OUVRAGE DE
FRANCHISSEMENT SUR UN COURS D'EAU**

ASA DE DFCI DE SALLES

CONTRAT DE TRAVAUX ET D'ENGAGEMENT

Entre:

- La Fédération Girondine de DFCI pour le compte de l'ASA de DFCI de Salles

Et:

- L'entreprise

ARTICLE 1 ER : OBJET DU CONTRAT

MISE AUX NORMES D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR UN COURS D'EAU

Le descriptif qualitatif et quantitatif des travaux à réaliser est décrit dans le cahier des charges à annexer à ce contrat. Le cahier des charges devra aussi être signé par l'entrepreneur.

ARTICLE 2 : DIRECTION DES TRAVAUX

Elle est assurée par le Président de l'ASA de DFCI de Salles, secondé si besoin est, par la DFCI GIRONDE - Assistant technique.

ARTICLE 3 : MONTANT DES TRAVAUX

Le montant des travaux est arrêté à la somme de :

.....€ HT.

ARTICLE 4 : CONDITION DE REGLEMENT

Le paiement s'effectuera par mandat administratif une fois les travaux terminés après réception du chantier.

La facturation sera établie au nom de la Fédération Girondine pour le compte de l'ASA de DFCI de SALLES

ARTICLE 5 : DELAIS D'EXECUTION

Les travaux débuteront le plus tôt possible et devront être réalisés en un mois à compter de la date de notification du marché à l'entreprise. Avec un objectif que les travaux soit réalisés fin octobre.

L'entreprise peut proposer un délai de réalisation plus court, soitjours avant la fin du délai d'exécution.

Les travaux pourront, néanmoins, être suspendus en cas de conditions météorologiques très défavorables. Seuls ces arrêts, justifiés par ces conditions, seront décomptés du délai total d'exécution.

L'ENTREPRISE,
Mention manuscrite
« lu et approuvé »
Et signature

Le président

MISE AUX NORMES D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR UN COURS D'EAU

ASA DE DFCI DE SALLES

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

I : CONTEXTE DU MARCHE

Un dossier déclaratif préalable à la réalisation des travaux dans un cours d'eau est actuellement soumis aux services de la police de l'eau. Le présent marché reste sous réserves de la décision. Des modifications du marché voire une annulation pourront être prononcées.

II : OBJET DU MARCHE - DISPOSITIONS GENERALES

Les stipulations du Présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) concernent la mise aux normes d'un ouvrage de franchissement sur un cours d'eau.

La description du contenu est indiquée dans le CCTP.

III : LES PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- acte d'engagement (AE)
- cahier des charges
- bordereau des prix
- détail estimatif

Les pièces justificatives suivantes :

- Certificats de capacités correspondants aux travaux
- Méthodologie prévisionnelle pour la réalisation du chantier
- Liste du matériel affecté au chantier
- Les moyens humains affectés au chantier
- Les descriptifs (normes NF, granulométrie...) des matériaux prévus pour le chantier (Calcaires, palplanches..).

.IV : DELAI D'EXECUTION

Le délai de réalisation du chantier est fixé à 1 mois à compter de la date de notification du marché à l'entreprise retenu.

L'entreprise peut proposer un délai de réalisation plus court stipulé dans le contrat de travaux et d'engagement.

V : LES PENALITES DE RETARD

Lorsque le délai prévu d'exécution sera dépassé, l'entreprise retenue pourra encourir, sans mise en demeure préalable, une pénalité calculée par application de la formule suivante :

P - $V \times R / 1000$

P : Montant de la pénalité

V : Valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale à la valeur de règlement de la partie des prestations en retard ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable.

R : Nombre de jours calendaires de retard.

VI : SUIVI DE CHANTIER

Un suivi du chantier sera assuré par le Président de l'ASA concernée ou un de ses représentants.

Fait à _____, le _____

L'Entreprise

MISE AUX NORMES D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR UN COURS D'EAU

ASA DE DFCI DE SALLES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

I - DISPOSITIONS GENERALES

1.1 - OBJET

Le présent marché a pour objet la stabilisation du profil d'un canal afin de préserver un pont contre l'érosion. Ces travaux prennent en compte le transport, la fourniture et la mise en place d'enrochements et l'implantation de 4 seuils de palplanches

1.2 -EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Les travaux sont situés sur le territoire de la commune de Salles. Au carrefour de la piste n°1 de Sillac et de la piste n°15 ;

1.3 - STOCKAGE DES ENGINS

Le stockage des engins sera déterminé le jour de la visite de début de chantier. A défaut de renseignement l'entreprise devra stationner les engins hors de l'emprise directe du cours d'eau afin d'éviter toute pollution.

1.4 -CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent toutes les opérations nécessaires à l'implantation des ouvrages de mise aux normes dans un cours d'eau.

1.5 -DESCRIPTION DES TRAVAUX

Travaux à réaliser	Quantité	Observations
Fourniture et mise en place d'enrochement libre pour consolidation des berges et du lit.	70 T	
Fourniture et mise en place d'enrochement lié par béton et solidarisation dans les massifs existants	5 m3	
Fourniture et mise en place d'enrochement de transition	14 m3	
Fourniture et mise en place des palplanches	99 m ²	
Mise à disposition d'une pelle en régie pour divers travaux de nettoyage.	4 H	

1.6 -REGLEMENTATION

L'entreprise s'engagera à réaliser sa prestation en conformité avec l'ensemble des normes en vigueur et notamment :

- lois, décrets et directives en vigueur
- les règles de l'art de la profession
- le présent cahier des charges

1.7 -RECEPTION DU CHANTIER :

La réception de chantier sera contradictoire et en présence du représentant de l'ASA, des financeurs (DDTM) d'un représentant de la DFCI Gironde et de l'entreprise signataire du contrat.

En cas de réserves émises lors de la réception, une réception définitive ferait l'objet d'un constat de levée de réserves entre le maître d'ouvrage et l'entreprise.

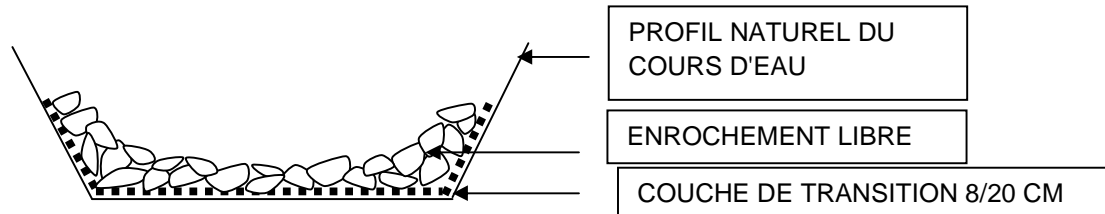
II - CARACTERISTIQUES GENERALES DES OUVRAGES

2.1 -DESCRIPTIF DES TRAVAUX :

Les travaux répondront aux critères renseignés au Bordereau de prix.

2.1.1. Enrochement libre

Les travaux seront menés suivant le schéma suivant :



Inclinaison de l'enrochement vers le centre

Fourniture, transport et mise en place de 70 T d'enrochements qui serviront à consolider et à protéger :

- les 2 berges ($8,5 \times 1,50 \times 0,5 \times 2$ soit $L \times H \times \text{épais.} \times \text{Nb}$) et le lit du fossé ($11 \times 3 \times 0,5$ soit $L \times l \times \text{épais.}$) du pont jusqu'au seuil n°1.
- les berges et le lit après le seuil 1 ($(2 \times (2+2 \times 1) \times 0,5)$ soit $L \times (l+2H) \times \text{épais.}$), et avant et après les seuils 2, 3 et 4 ($((2,50 \times (2+2 \times 1) \times 0,5) \times 3$ soit $(L \times (l+2H) \times \text{épais.}) \times 3$ seuils). L'enrochement s'étendra sur 0,5 m de long avant les seuils et sur 2 m après les seuils.

Autrement dit, la mise en place se fera:

En aval direct du pont jusqu'au seuil 1 : sur 11m de long et 3 m de large dans le lit, sur 8,5 m de long et 1,5 m de haut sur les berges, et 0,5 m d'épaisseur.

En aval direct des 4 seuils : sur 2 m de long et 2 m de large dans le lit, sur 1 m de haut et 2m de large sur les berges et 0,5 m d'épaisseur.

En amont direct des seuils 2, 3, 4 : sur 0,5 m de long, 2 m de large dans le lit, 1 m de haut sur les berges et 0,5 m d'épaisseur

Les enrochements apportés seront imbriqués et composés d'un mélange équilibré de blocs de différentes tailles entre 0,30 m et 1,50 m pour un calibrage majoritaire souhaitée en 0,50 m, afin d'assurer une bonne cohésion de l'ensemble.

Ils seront installés sur les berges sur une hauteur égale à celle du pont, environ 1,50 m. Cette hauteur pourra être diminué à environ 1 m avec l'avancé vers l'aval du fossé.

L'entreprise proposera dans le bordereau des prix un tarif unitaire pour la fourniture et la mise en place pour chaque 1 T d'enrochement supplémentaire.

2.1.2. Enrochement bétonné

Fourniture, transport et mise en place de 5,00 m³ d'enrochement, de blocométrie 0,30 à 1 m, lié par béton à séchage rapide et conforme à l'usage en milieu aquatique;

Ce volume est prévu pour être posé en aval du pont sur les parties entre les culées (piliers) du pont et les berges, en deux fois de 2,5 m³ (0,5 x 2,5 x 2 m environ soit Epais.* L*H*).

Le béton posé sera solidarisé avec les éléments existants en insérant des tiges et croisillons métalliques dans les massifs anciens et s'intégrant dans les massifs nouveaux ;

La pose et le séchage du béton seront faits hors d'eau pour éviter tout départ de laitance dans le fil d'eau conformément aux règles de la loi sur l'eau ; Néanmoins les travaux seront réalisés lorsque le fossé sera à sec. Dans le cas où y aurait de l'eau la mise en place de fagots de brandes ou de bottes de foin sera nécessaire pour retenir des éléments fins.

La proposition de prix pour cette prestation comprendra toute la main d'œuvre nécessaire à la réalisation dans de bonnes conditions de sécurité et écologiques.

2.1.3. Matériaux de transition

Fourniture, transport et mise en place de 14 m³ d'enrochement de calibre 8/20 cm comme matériau de transition entre le lit ou les berges et les futurs enrochements libres et palplanches.

Pour tous les enrochements, l'entreprise fournira à la DFCI Gironde, au plus tard le jour de la réception, une **copie de tous les bons de livraisons de pierre** sur le chantier. La facturation sera bloquée tant que ces bons ne seront pas en possession de la DFCI Gironde.

2.1.4 Création de seuils de palplanches

Création de 4 seuils de palplanches en aval du pont pour rétablir le niveau de l'eau initial ;

Fourniture et transport et mise en œuvre de 99 m² de palplanches :

- seuil 1 : 13 m de large, 2,5 m de hauteur
- seuil 2 : 11 m de large, en 2 m de hauteur
- seuil 3 : 11 m de large, 2 m de hauteur
- seuil 4 : 10 m de large, 2 m de hauteur.

Les distances d'implantation des seuils sont exprimées sur le plan de masse en Annexe N°2.

Préconisations pour les rideaux avals (voir détails en annexe) :

1- Les palplanches utilisées seront parfaitement encastrables et leur jonction sera étanche (profil PAL31-50, sont aussi tolérés les profils PAL31-40 ou PAL32-60).

2 - Les rideaux seront posés par simple pression (technique du battage) sur les palplanches pour éviter de trop perturber le lit du ruisseau.

3 - Ils seront légèrement incurvés vers l'aval afin de canaliser le flux d'eau vers le centre du lit et se préserver ainsi de l'affouillement des berges.

4 - Les palplanches mitoyennes seront posées avec un dénivelé croissant lorsque l'on s'écarte du centre du lit pour la même raison que précédemment.

Toutefois, le dénivelé entre les palplanches mitoyennes du lit principal ne dépassera pas 5 cm.

Les palplanches suivantes suivront au mieux la pente des berges sans toutefois dépasser 45 cm d'écart entre deux palplanches mitoyennes et présenter un écart de niveau supérieur à 20 cm entre deux palplanches successives.

5 -D'un rideau à un autre, les palplanches du centre et celles mitoyennes, ne présenteront qu'un dénivelé ou une chute d'eau de 20 cm maximum. Pour le dernier rideau de palplanches la chute d'eau n'excèdera pas 20 cm.

Voir en annexe le profil type demandé pour les rideaux de palplanches.

La côte (altitude) de pose des palplanches centrales, du premier rideau après le pont, sera positionnée à la hauteur existante du point le plus haut préservé du seuil (alios) du pont.

Les rideaux aval seront posés suivant un profil incurvé équivalent aux rideaux amont mais plus marqué cependant.

2.1.5 Mise à disposition d'une pelle mécanique

Mise à disposition, pendant 4 h, d'une pelle mécanique avec chauffeur pour divers travaux de nettoyage, d'élimination des résidus de béton, de préparation...

Le travail consistera à débarrasser l'emprise des éléments gênants. Par exemple, les résidus de béton déposés après le pont.

Les autres matériaux comme le sable et les blocs d'alios détachés devront, dans la mesure du possible être seulement régalez, l'extraction raisonnée de ceux-ci évitera d'augmenter le phénomène érosif.

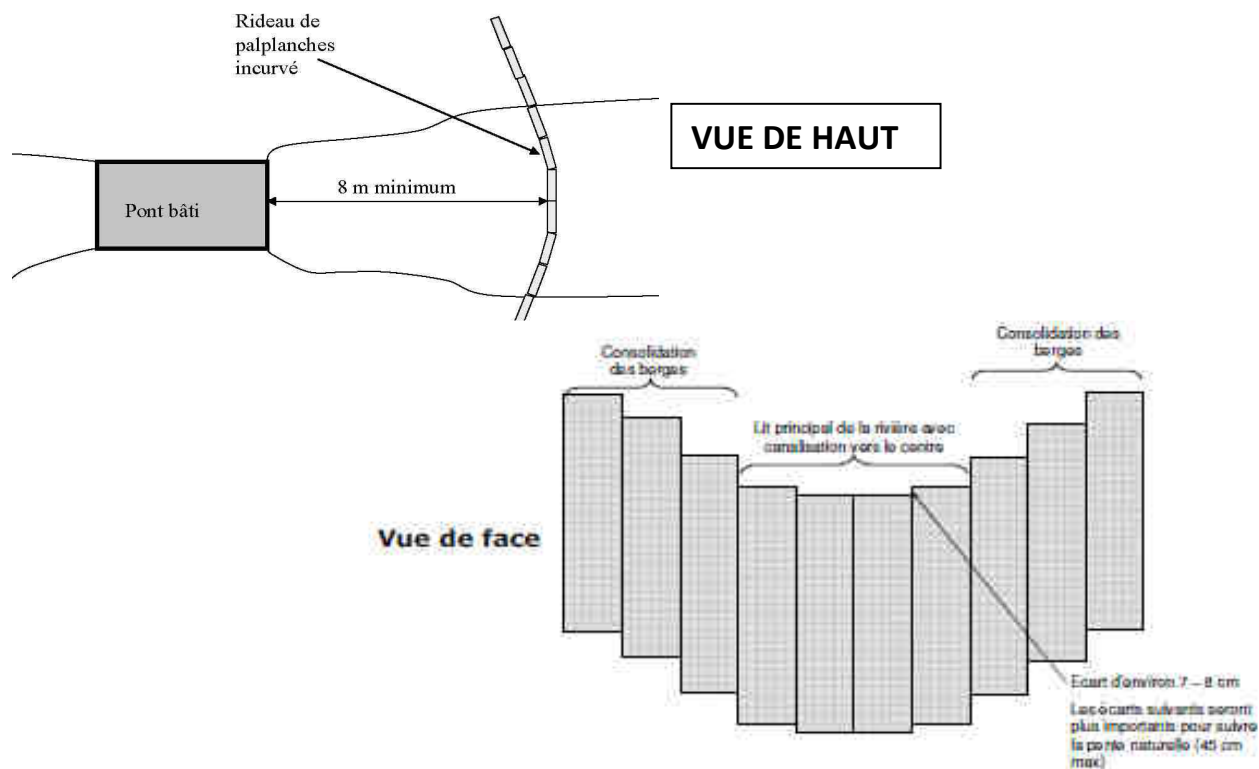
Fait à _____ le _____

L'entreprise _____

(Mention manuscrite lu et approuvé)

ANNEXE 1

Profil type d'un rideau de palplanches



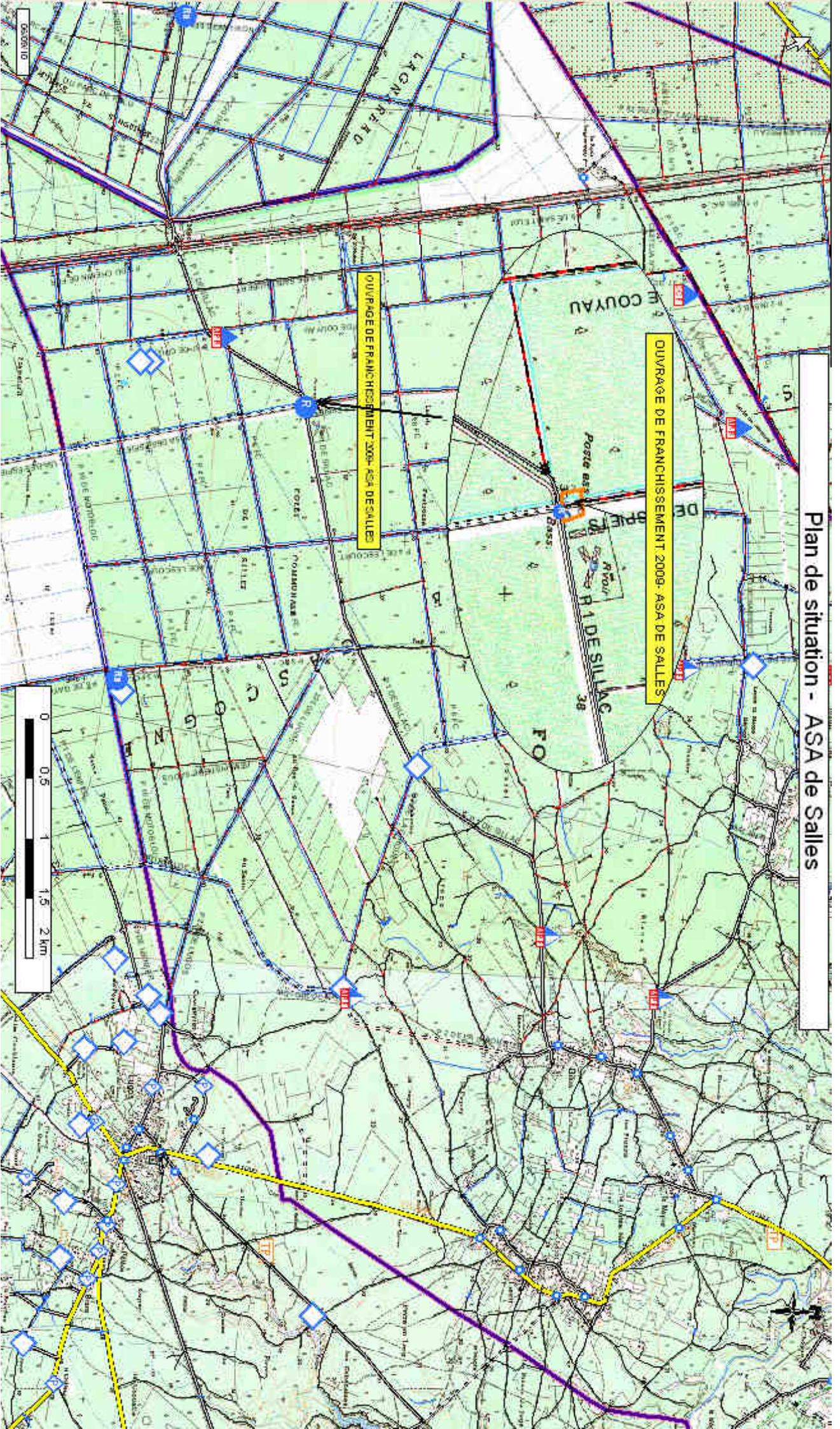
Exemple du modèle de palplanches demandé (PAL31-50)



Exemple de glissières pour la mise en place de planches

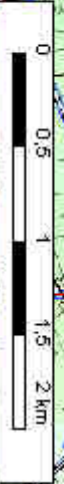


Plan de situation - ASA de Salles

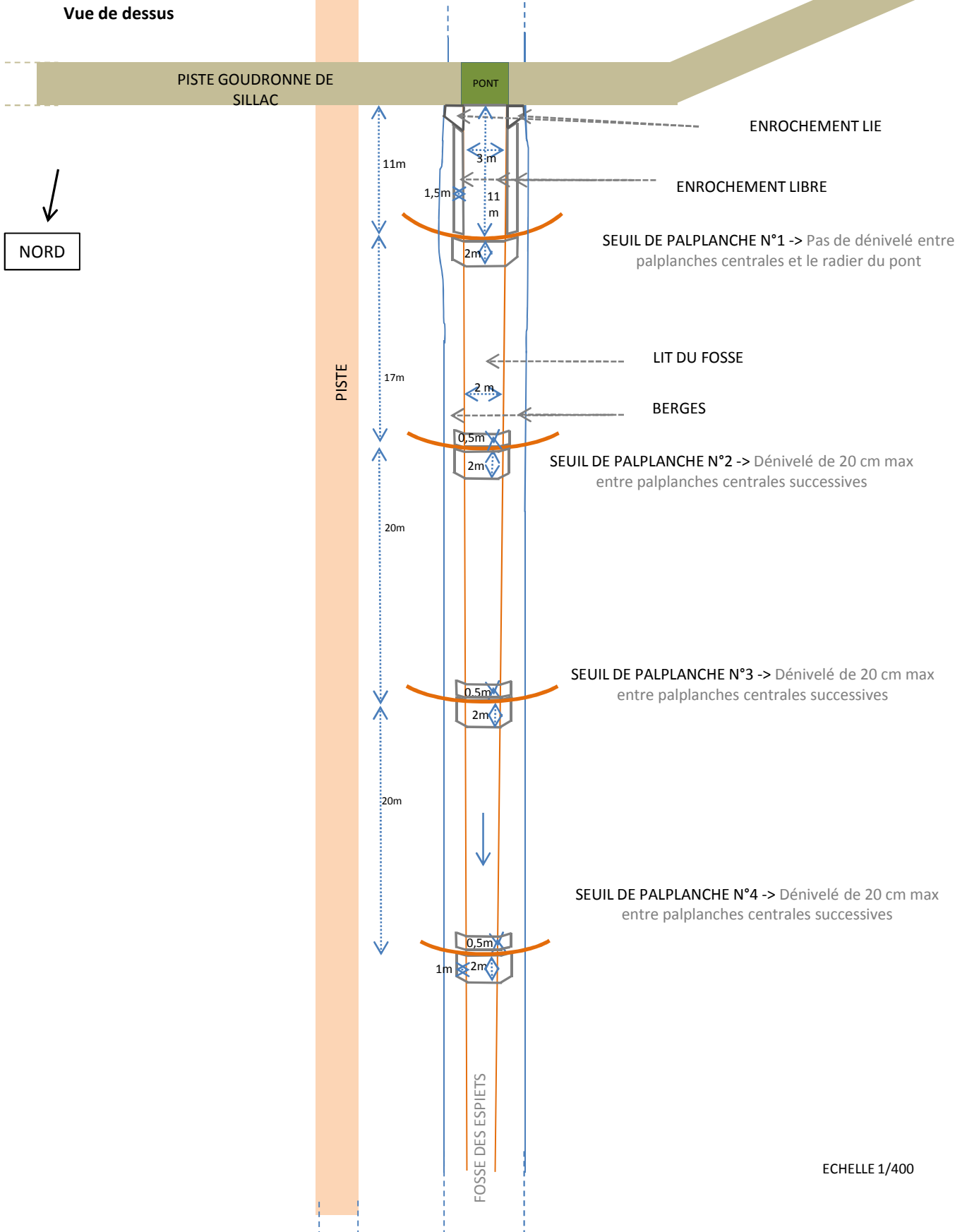


OUVRAGE DE FRANCHISEMENT 2009 - ASA DE SALLES

OUVRAGE DE FRANCHISEMENT 2009 - ASA DE SALLES



ANNEXE 2 PLAN DE MASSE



DETAIL ESTIMATIF

Réf,	DRESCRIPTION DE LA NATURE DES TRAVAUX	quantité	Unité	Prix unitaire en €/ ht	Prix total en € / ht
101	Fourniture et mise en place d'encrochement libre avec calcaire de blocométrie diversifiée comprise entre 0, 30 m et 1, 50 m pour un calibrage majoritaire en 0,5 m.	70,00	T		
201	Fourniture et mise en place d'encrochement calcaire de blocométrie comprise entre 0,30 et 1 m, lié par du béton à séchage rapide et conforme à l'usage en milieu aquatique.	5,00	m3		
301	Fourniture et mise en place de de matériau de transition calcaire de calibre 8/20 cm	14,00	m3		
401	Mise en place de palplanches aux caractéristiques précisées au CCTP.	99,00	m ²		
501	Pelle en régie pour divers travaux de nettoyage	4,00	H		
				total	
				Tva 19,6%	
				total ttc	

Total TTC en toutes lettres,.....

.....

OPTION

Réf,	DRESCRIPTION	quantité	Unité	Prix unitaire en €/ ht	Prix total en € / ht
101-2	L'entreprise propose un prix pour chaque tonne d'encrochement libre supplémentaire qui pourra être demandé en calcaire de blocométrie diversifiée comprise entre 0, 30 m et 1, 50 m pour un calibrage majoritaire en 0,5 m.	1,00	T		

Fait à

L'entrepreneur

BORDEREAU DES PRIX

N° du prix		Désignation des prestations	Prix unitaire H.T.	
			En chiffre	En lettre
100		Fourniture et mise en place d'enrochement libre en matériel calcaire de blocométrie diversifiée comprise entre 0,30 m et 1,50 m avec un calibrage majoritaire en 0,5 m.	POSTE CHIFFRÉ DANS LES SOUS ENSEMBLES	
	101	A la tonne.....		
200		Fourniture et mise en place d'enrochement lié par du béton de calcaire de blocométrie comprise entre 0,30 et 1 m, lié par du béton à séchage rapide et conforme à l'usage en milieu aquatique.	POSTE CHIFFRÉ DANS LES SOUS ENSEMBLES	
	201	Au mètre cube.....		
300		Fourniture et mise en place d'enrochement de transition de calibre 8/20 cm comme matériau de transition entre le lit ou les berges et les futurs enrochements libres et palplanches.	POSTE CHIFFRÉ DANS LES SOUS ENSEMBLES	
	301	Au mètre cube.....		
400		Fourniture et mise en place des palplanches		
	401	Au mètre carré		
500		Mise à disposition d'une pelle en régie pour divers travaux de nettoyage.	POSTE CHIFFRÉ DANS LE SOUS ENSEMBLE	
	501	A l'heure.....		

Fait à Bordeaux, le

Fait à , le

Le Maître d'Ouvrage

L'entrepreneur